

ENQUÊTE NATIONALE DE LA CONSTRUCTION BOIS

Activité 2016

« Une période particulièrement difficile pour le secteur de la construction bois mais de belles évolutions en perspective »

Dans le cadre de l'Observatoire National de la Construction Bois, le CODIFAB et France Bois Forêt ont lancé la quatrième enquête sur le secteur de la construction bois : plus de 1000 entreprises ont ainsi répondu sur leur activité pour l'année 2016. Ce travail, réalisé par la Cellule Economique de la Construction de Bretagne, a été engagé avec la participation active des interprofessions régionales de la filière réunies au sein de France Bois Régions, de l'Union des Métiers du Bois – Fédération Française du Bâtiment et du syndicat français de la construction bois, Afcobois.

Cette enquête révèle les tendances positives du développement du marché de la construction bois, en particulier dans le secteur des logements collectifs et des extensions-surélévations de maisons individuelles, sans cacher les premières difficultés que subit notamment le secteur de la maison individuelle, après six années de croissance. En effet, on ne peut que constater que la construction bois a subi également la crise du bâtiment mais avec un décalage de trois ans. Par ailleurs, on note aussi que la reprise du secteur du logement en 2016 est portée par deux segments de marchés bien identifiés : le primo-accédant

dans la maison individuelle, grâce au nouveau prêt à taux zéro qui a permis de solvabiliser de nouveaux ménages ainsi que l'investissement locatif dans le cadre de la loi Pinel qui s'effectue essentiellement dans des immeubles collectifs. Or, sur ces deux marchés, la construction bois est historiquement peu ou pas présente.

C'est pourquoi, dans ce contexte de crise immobilière qui touche de nombreuses régions, la performance du marché des extensions-surélévations construites en bois montre bien la réponse du matériau bois aux besoins des habitants et se révèle un indicateur important du développement du marché pour notre filière.

Du côté de la construction neuve des bâtiments non résidentiels, on relèvera la belle performance du secteur des bâtiments industriels et artisanaux, dont la part de marché en construction bois passe de 12% à 17% en deux années, contrairement au secteur des bâtiments agricoles qui montre des signes de ralentissement.

Mais, nouveauté de cette enquête, les entreprises, interrogées sur leurs perspectives d'activité, sont unanimes

sur leur espoir d'une sortie de crise proche et anticipent une relance de la construction bois, quel que soit le secteur d'activité ! Pour accompagner cette croissance, 29% des entreprises prévoient des investissements d'ici 2 ans et 40% d'entre elles souhaitent embaucher en 2017. Nous voyons aussi des initiatives portées par des professionnels visant à développer la construction bois sur le marché de la maison économique ou sur celui du petit immeuble collectif, à travers différents concepts ou visant à se regrouper pour répondre à plusieurs à des appels d'offres auxquels elles n'auraient pu prétendre individuellement.

Gageons que ces initiatives ainsi que les travaux menés grâce au Contrat Stratégique de la Filière Forêt Bois, sur lequel se sont engagés il y a trois ans quatre ministères et dix-neuf organisations professionnelles ou encore la réflexion et l'engouement suscités par les bâtiments bois de grande hauteur portés par AdivBois, sauront continuer à mobiliser la filière en vue d'un seul objectif : poursuivre l'accroissement de la consommation de bois dans la construction neuve !

Étude financée par



En partenariat avec



Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois

L'activité globale des 1 981 entreprises

Chiffre d'affaires total 2016
➔ **3,6 milliards € HT**

! Le chiffre d'affaires total correspond à l'activité globale des entreprises et recouvre les activités liées au bois (construction, charpente, menuiserie, bardage...) et les autres activités exercées par les entreprises et ne concernant pas spécifiquement le bois (couverture, zinguerie...).

1 981 entreprises sont présentes sur le marché de la construction bois en France en 2016. 60 % d'entre elles ont moins de 10 salariés, 22 % entre 10 et 19 salariés et 18 % plus de 20 salariés. Elles ont réalisé un chiffre d'affaires total de 3,6 milliards d'euros HT en 2016, soit 3 % du chiffre d'affaires national Bâtiment. Ces entreprises emploient au total 27 420 salariés (personnel de production, administratif, commercial, études, encadrement...), soit 3 % des effectifs du bâtiment en France.

Des entreprises aux activités diverses

Sur les 1 981 entreprises présentes sur le marché de la construction bois,

■ **878** sont des entreprises de charpente (code NAF : 4391A, soit 44 % du total) ;

■ **493** sont des entreprises de menuiserie (code NAF : 4332A, soit 25 %) ;

■ **275** ont d'autres codes d'activités dont les plus représentés sont 4120B (construction d'autres bâtiments), 4391B (travaux de couverture), 4399C (travaux de maçonnerie générale) ; elles représentent 14 % du total ;

■ **192** sont des constructeurs de maisons individuelles (code NAF : 4120A, soit 10 %) ;

■ **143** sont des fabricants de charpente et menuiserie (code NAF : 1623Z, soit 7 %).

Alors que le nombre d'entreprises présentes sur le marché de la construction bois est resté constant entre 2014 et 2016, le chiffre d'affaires total est orienté à la baisse (- 3 % en euros courants), comme les effectifs salariés (- 5 %). A contrario, le chiffre d'affaires Bâtiment progresse de 4,2 % entre 2014 et 2016, pour atteindre 129,4 Md€.

Des évolutions différenciées en fonction de la taille de l'entreprise

Les entreprises de 10 salariés et plus réalisent toujours la majeure partie

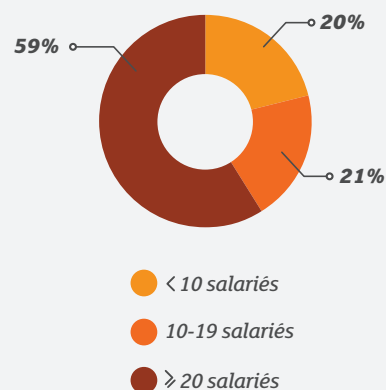
du chiffre d'affaires total (80 %) et, parmi elles, les entreprises de plus de 20 salariés qui contribuent à hauteur de 59 %. Par rapport à 2014, un recul de 6 points est observé pour ces dernières. La baisse globale est ainsi liée au recul de l'activité au sein des entreprises de plus de 20 salariés (- 12 % de leur chiffre d'affaires et - 11 % des effectifs salariés entre 2014 et 2016), les entreprises de moins de 20 salariés enregistrant une hausse (+ 14 % de leur chiffre d'affaires et + 4 % des effectifs salariés). En 2014, les entreprises de plus de 20 salariés avaient soutenu l'activité du secteur pendant que les plus petites entreprises avaient davantage souffert de la conjoncture ; aujourd'hui, ce sont les plus grandes entreprises qui rencontrent des difficultés, les petites entreprises s'adaptant pour surmonter la conjoncture en diversifiant leur activité par exemple.

L'entretien-amélioration, un atténuateur de la baisse !

L'analyse par marché montre que l'activité des entreprises de la construction bois reste centrée sur le marché de la construction neuve (75 % du chiffre d'affaires total, soit 2,7 milliards d'euros HT) avec le logement comme marché principal (61 % du chiffre d'affaires en construction neuve, soit 1,6 milliard d'euros HT). Ce positionnement est toutefois orienté à la baisse, et plus

fortement sur le marché du logement neuf (- 5 % pour le chiffre d'affaires construction neuve et - 14 % pour le chiffre d'affaires construction neuve de logements). Comme en 2014, cette diminution globale est atténuée par la progression de l'activité en entretien-amélioration (+ 6 % en euros courants), qui conserve ainsi son rôle d'atténuateur de la baisse.

Répartition du chiffre d'affaires total par taille d'entreprise



Repères Bâtiment 2015

- **401 100** entreprises
- Chiffre d'affaires total : **124 Md€ HT**
- Effectifs salariés : **1 051 000**

Source : Fédération Française du Bâtiment
Le bâtiment en chiffres (juin 2016)

L'activité construction bois des 1 981 entreprises

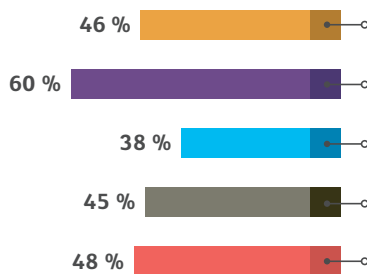
Chiffre d'affaires en construction bois en 2016

➔ **1,6 milliard € HT**

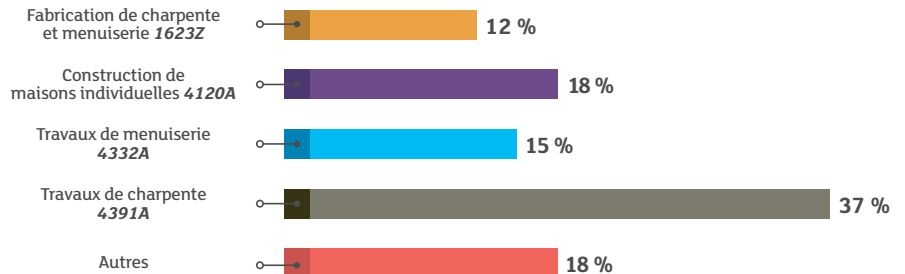
Le montant généré par le marché de la construction bois s'élève à 1,683 milliard d'euros HT en 2016, soit une baisse de 11 % en euros courants par rapport à 2014. Ce montant représente 47 % du chiffre d'affaires total des entreprises, contre 51 % en 2014. Ces diminutions, qui font suite à de précédents reculs observés entre 2012 et 2014, témoignent des difficultés persistantes rencontrées par le secteur de la construction bois, avec un chiffre d'affaires dans cette activité qui baisse de façon plus importante que le chiffre d'affaires total des entreprises.

! La construction bois désigne toutes les techniques constructives à base de bois permettant de réaliser un bâtiment neuf (résidentiel et non résidentiel) : celles-ci sont l'ossature bois, le système poteau-poutre, les panneaux massifs contrecollés ou contrecloués, le colombage traditionnel et le bois massif empilé. Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur ainsi que ceux de charpente ne sont pas pris en compte dans cette définition.

Part moyenne de la construction bois dans le chiffre d'affaires total des entreprises



Contribution de chaque activité au chiffre d'affaires construction bois (en %)



Les entreprises de charpente, premières contributrices de l'activité construction bois

Les entreprises de charpente conservent la plus forte contribution au chiffre d'affaires généré sur le marché de la construction bois (à hauteur de 37 %), part stable par rapport à 2014. En termes de poids dans leur activité, la construction bois représente 45 % de leur chiffre d'affaires total comme il y a deux ans.

Un repositionnement des industriels et un renforcement des constructeurs

Par rapport à 2014, le chiffre d'affaires construction bois réalisé par les fabricants de charpente et menuiserie a diminué. En termes de poids dans leur activité, la construction bois ne représente plus que 46 % de leur chiffre d'affaires total, soit le niveau atteint en 2012. Les constructeurs de maisons individuelles présents sur le marché de la construction bois renforcent leur positionnement (18 % contre 11 % en 2014) et restent spécialisés en construction bois, cette activité représentant une part prédominante dans leur chiffre d'affaires (60 %).

L'activité construction bois par région



Les champs de compétences et les emplois en construction bois

12 820 emplois en construction bois : des effectifs qui continuent de se contracter

Après une baisse de 11 % entre 2012 et 2014, les emplois en construction bois ont continué de diminuer entre 2014 et 2016 (- 13 %) ; cette baisse est plus forte que celle enregistrée s'agissant des effectifs salariés totaux des entreprises (- 5 %). Au total, 3 730 emplois ont été perdus en construction bois en 4 ans.

La conception technique largement généralisée au sein des entreprises

70 % des entreprises font de la

conception technique, c'est-à-dire qu'elles disposent d'un bureau d'études intégré ou utilisent un logiciel spécifique de conception. La professionnalisation des entreprises de la construction bois continue de progresser, avec une grande majorité des entreprises qui proposent de plus en plus une offre globale, de la conception technique à la mise en œuvre. 46 % des 12 820 emplois (ETP) en construction bois sont dédiés à la mise en œuvre (pose sur chantier) ; cette part est stable par rapport

à 2014. La part des compétences dédiées à la fabrication (en atelier ou sur chantier) a baissé pour passer de 34 % en 2014 à 32 % en 2016 tandis que la conception technique, qui intègre le bureau d'études et les métreaux, s'est étoffée, de 20 % à 22 % entre 2014 et 2016. La répartition des emplois illustre également cette professionnalisation et les investissements réalisés par les entreprises en outil de fabrication ainsi qu'en études au cours de ces dernières années.

L'ancienneté et les zones géographiques d'intervention des entreprises

Peu de nouveaux entrants sur le marché

Entre 2014 et 2016, la part des entreprises ayant une ancienneté en construction bois inférieure à cinq ans est quasi-constante, illustrant la faible part voire l'absence de nouveaux entrants sur le marché de la construction bois.

Une consolidation des entreprises avec expérience

Les entreprises avec une ancienneté de plus de 10 ans en construction bois restent majoritaires sur le marché

(les deux tiers en 2016 contre 58 % en 2014) et renforcent même leur position : dans un environnement économique compliqué, l'expérience reste un gage de confiance pour les maîtres d'ouvrage. Par taille d'entreprise, les plus anciennes sur le marché sont les entreprises de 20 salariés et plus : 80 % ont plus de 10 ans contre 54 % pour les entreprises de moins de 10 salariés. Par activité, les entreprises de charpente et de menuiserie ont la plus grande ancienneté : plus de 7 entreprises sur 10 ont une ancienneté de plus de 10 ans.

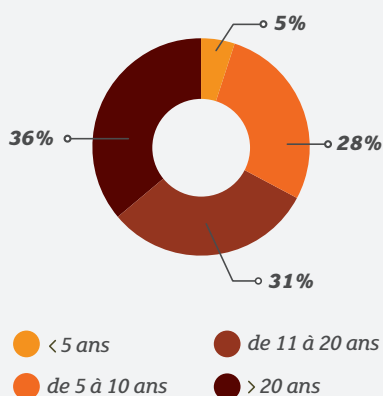
Un rétrécissement de la zone d'intervention des entreprises

Près des trois quarts des entreprises interviennent sur leur département et les départements limitrophes (contre 66 % en 2014) et 31 % interviennent uniquement sur leur département contre 28 % en 2014.

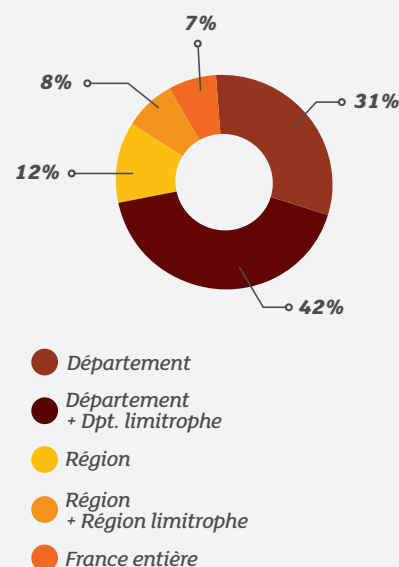
Par taille d'entreprise, les entreprises de moins de 10 salariés ont élargi leur zone d'intervention (78 % interviennent sur leur département et départements limitrophes contre 75 % en 2014) ; les entreprises de plus de

20 salariés l'ont par contre resserré (48 % jusqu'au département limitrophe contre 38 % en 2014 et 17 % niveau France entière contre 22 % en 2014). Le rayon moyen d'intervention a diminué, passant de 170 km en 2014 à 158 km en 2016.

L'ancienneté des entreprises sur le marché de la construction bois



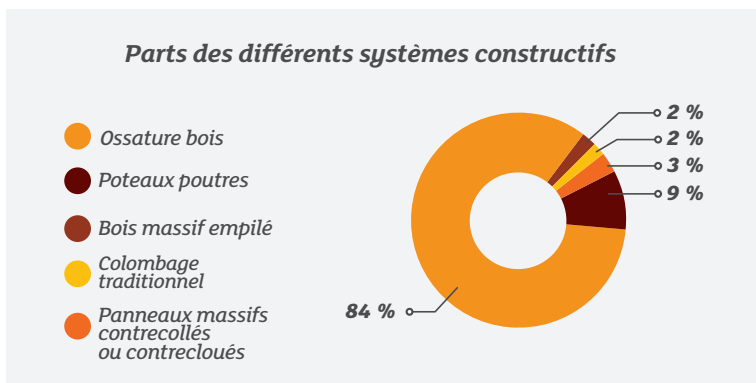
La zone géographique d'intervention des entreprises



Les systèmes constructifs et l'origine des bois

Les systèmes constructifs

L'ossature bois reste le système constructif le plus utilisé et renforce sa position pour la construction de maison individuelle (84 % contre 82 % en 2014). Le système poteaux poutres (pouvant intégrer une certaine part de mixité ossature bois/poteaux poutres) est utilisé à hauteur de 9 %. La technique des panneaux massifs contrecollés ou contrecloués diminue à 3 % (contre 5 % en 2014) puis on trouve le bois massif empilé et le colombage traditionnel à 2 %.



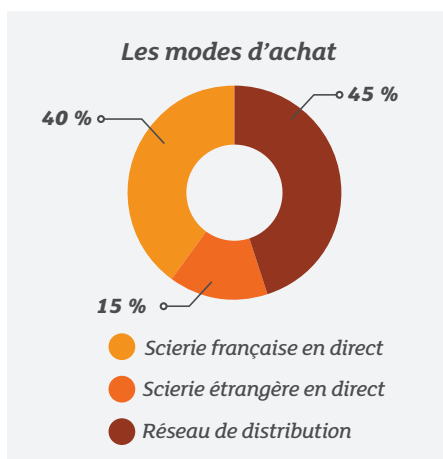
Les achats et origines des bois

L'approvisionnement de proximité privilégié par les entreprises

45 % des actes d'achat de bois de construction passent par un réseau de distribution (coopératives, négoce) contre 43 % en 2014. Cette forme d'approvisionnement, plus locale et plus flexible, se développe pour les entreprises. La part des scieries françaises est restée stable tandis que celle des scieries étrangères a baissé (de 17 % à 15 % entre 2014 et 2016). L'Allemagne reste le principal pays étranger d'approvisionnement en bois, devançant très largement l'Autriche et la Finlande. Par taille, les entreprises de moins de 20 salariés s'approvisionnent majoritairement auprès des

réseaux de distribution (62 % des achats des entreprises de moins de 10 salariés et 57 % s'agissant des

entreprises de 10 et 19 salariés). Les achats des entreprises de plus de 20 salariés sont principalement réalisés directement auprès des scieries (françaises pour 45 % de leurs achats et étrangères pour 20 %).

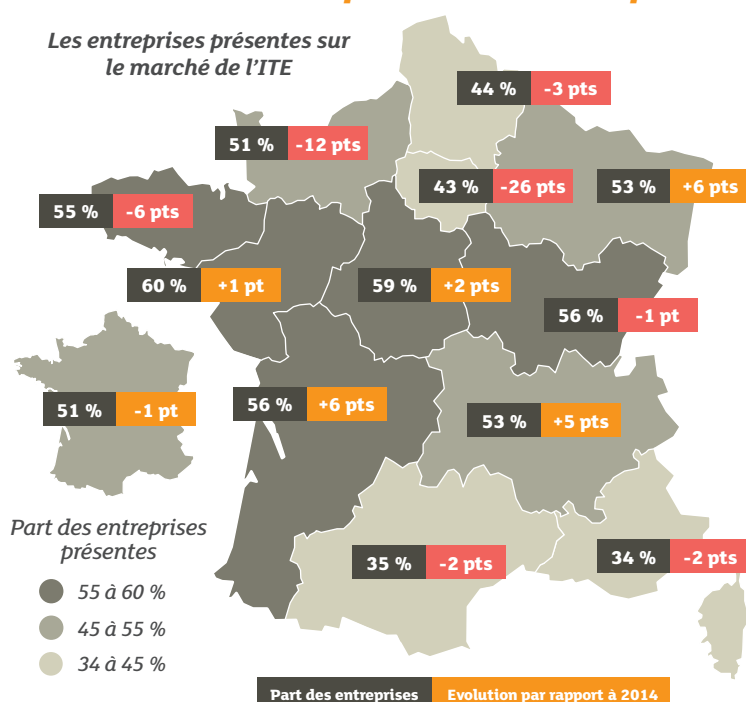


Des bois en grande majorité certifiés avec une augmentation des bois PEFC et des bois d'origine française

94 % des bois utilisés par les entreprises sont certifiés : PEFC pour 94 % et FSC pour 6 %. En 2014, la répartition était de 83 % PEFC et 17 % FSC. Cette augmentation de bois PEFC s'explique en partie par la hausse des bois d'origine française.

Le marché de l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) en rénovation pour les entreprises de la construction bois

Les entreprises présentes sur le marché de l'ITE



L'ITE en rénovation, une activité complémentaire pour les constructeurs bois

La moitié des entreprises présentes sur le marché de la construction bois (51 %) déclarent avoir réalisé en rénovation des travaux d'isolation thermique par l'extérieur en 2016. Cette part est quasi stable par rapport à 2014. Ce marché pour les entreprises présentes est évalué à 185 M€ HT. Rapporté au chiffre d'affaires total des entreprises de la construction bois, cette activité ITE en rénovation représente 5 % de leur activité totale. Les régions, dans lesquelles la part des entreprises déclarant réaliser de tels travaux est la plus élevée sont les Pays-de-la-Loire, le Centre-Val de Loire puis Bourgogne-Franche Comté et la Nouvelle Aquitaine. Entre 2014 et 2016, une progression du nombre d'entreprises réalisant de tels travaux est observée dans 5 régions, témoignant du dynamisme de ce marché et d'un positionnement accru des constructeurs bois. Dans les 7 autres régions, la part des entreprises a diminué, notamment en Ile-de-France, en Normandie et en Bretagne.

La construction bois en termes de marché

Marché de la maison individuelle (secteur diffus)

→ **9,1%**

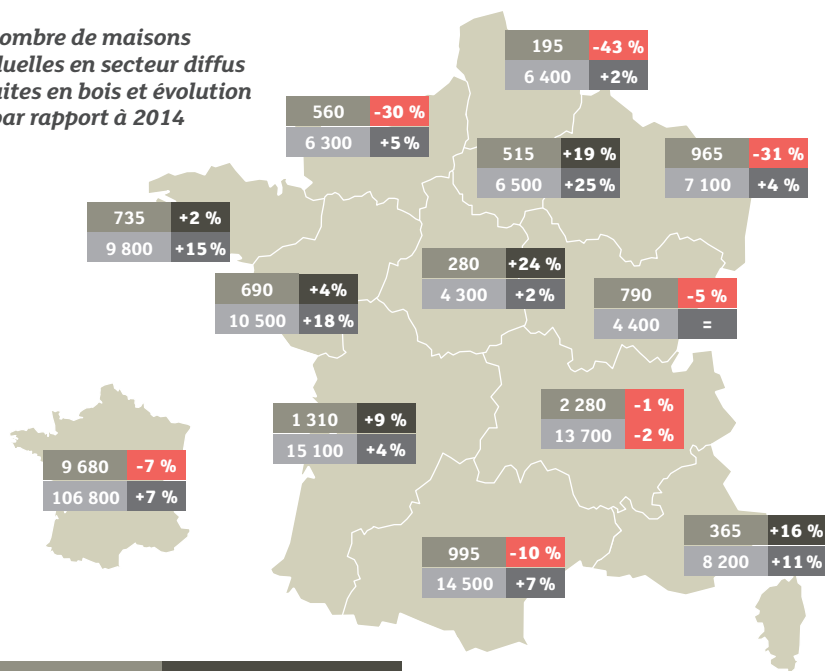
Part de marché des maisons individuelles (secteur diffus) construites en bois en France

9 680 maisons individuelles en secteur diffus ont été construites en bois en France en 2016, soit une baisse de 7 % par rapport au niveau de 2014.

1 maison bois sur 5 construite en Auvergne-Rhône Alpes

Avec 2 280 maisons en bois, la région Auvergne-Rhône Alpes est la région la plus dynamique en matière de construction bois avec près d'un quart des maisons bois construites en France, suivie par la Nouvelle Aquitaine (1 310 réalisations) puis l'Occitanie (995 réalisations).

Nombre de maisons individuelles en secteur diffus construites en bois et évolution par rapport à 2014



Nombre de maisons bois*	Evolution par rapport à 2014
Nombre total de maisons*	Evolution par rapport à 2014

* Individuelles construites en 2016 (Secteur diffus)

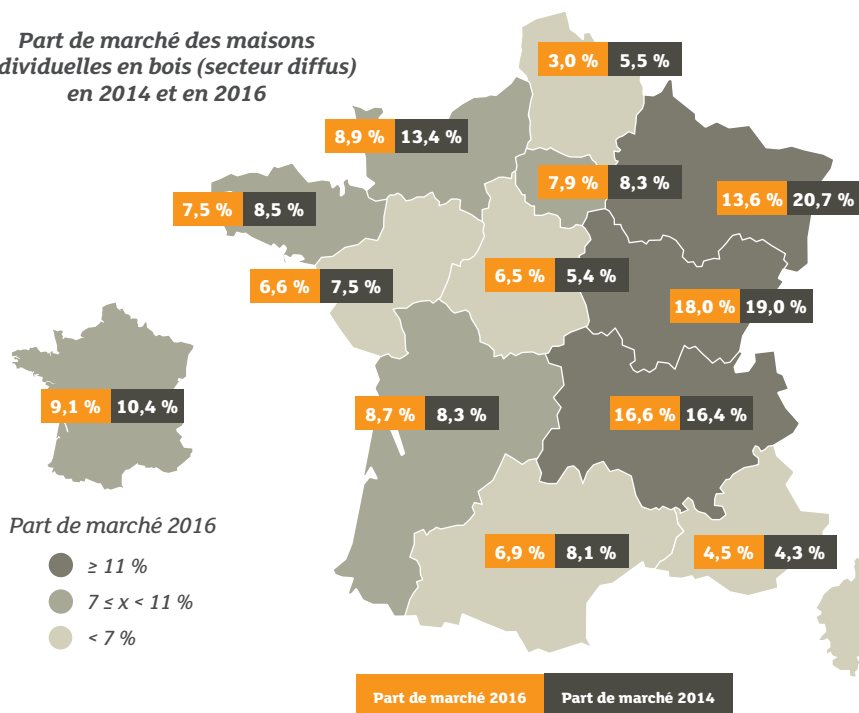
Des évolutions régionales différenciées

Les régions du Nord et de l'Est de la France enregistrent des baisses du nombre de réalisations en bois par rapport à 2014, comme la Normandie et l'Occitanie. Les réalisations dans les 6 autres régions sont en hausse, plus ou moins marquée.

Un décalage de tendance par rapport au reste du secteur du Bâtiment

Entre 2014 et 2016, le nombre total de maisons individuelles en secteur diffus tous systèmes constructifs confondus a augmenté de 7 %. Par conséquent, la part de marché de la maison individuelle en secteur diffus construite en bois diminue : elle atteint 9,1 % en 2016 contre 10,4 % en 2014.

Part de marché des maisons individuelles en bois (secteur diffus) en 2014 et en 2016



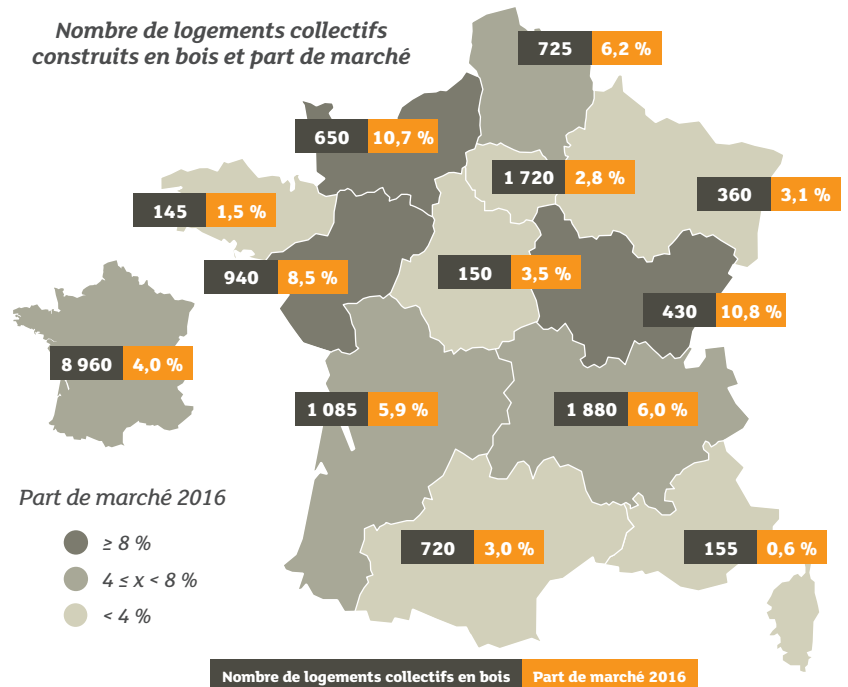
Marché de la maison individuelle (secteur groupé)

2 755 maisons individuelles en secteur groupé (sous maîtrise d'ouvrage de promoteurs privés ou de bailleurs sociaux) ont été construites en bois en France en 2016 contre 4 150 en 2014, soit une baisse de 34 %, dans un contexte national de stabilisation du nombre total de mises en chantier de maisons individuelles en secteur groupé. La part de marché des maisons individuelles en secteur groupé construites en bois s'inscrit donc en baisse, à 7,6 % en 2016 contre 11,2 % en 2014.

Marché du logement collectif

Près de 9 000 logements collectifs ont été construits en bois en France en 2016 contre 5 220 en 2014, soit une hausse de 72 %, dans un contexte national de progression du nombre total de mises en chantier de logements collectifs (+ 17 %). Ce nombre de réalisations en bois peut intégrer du logement intermédiaire ou collectif horizontal. De plus, le nombre de réalisations mixte bois-béton ou bois-métal est prépondérant. Ainsi, la part de marché des logements collectifs construits en bois s'établit à 4,0 % en 2016 contre 2,6 % en 2014. La région Auvergne-Rhône Alpes occupe la 1^{ère} place régionale, avec 1 880 logements collectifs en bois, soit 21 % du total national et une part de marché égale à 6,0 %. L'Ile-de-France se place en 2^{ème} position, avec 1 720 réalisations (19 % du total et 2,8 % de part de marché) suivie par la Nouvelle Aquitaine avec 1 085 réalisations (12 % du total et 5,9 % de part de marché).

Nombre de logements collectifs construits en bois et part de marché



Marché des extensions-surélévations

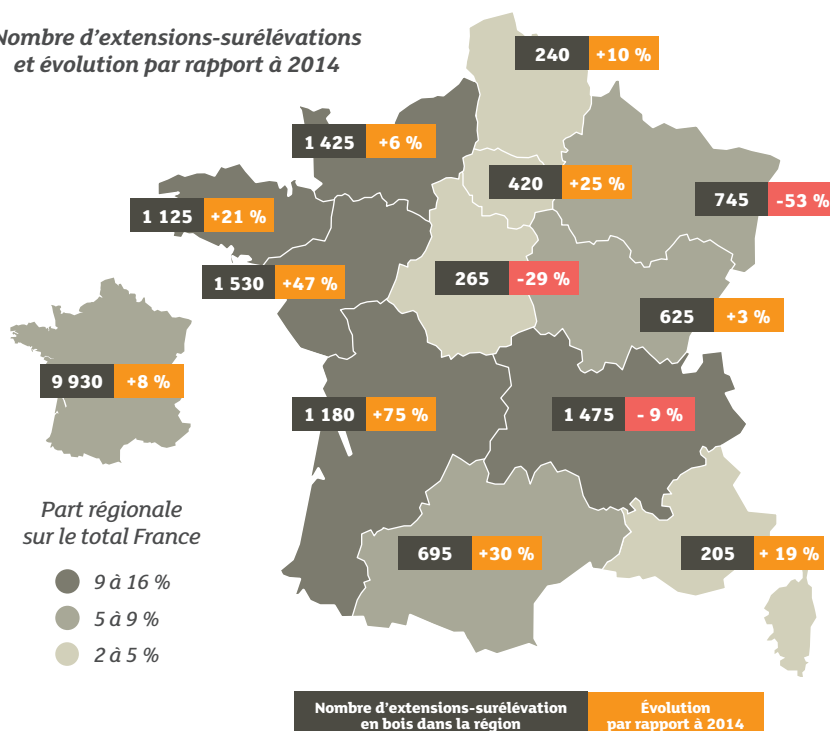
→ **28%** des extensions-surélévations en bois

9 930 extensions-surélévations ont été construites en bois en France en 2016 contre 9 225 en 2014, soit une hausse de 8 % dans un contexte national de baisse du nombre

total d'extensions-surélévations (- 22 %). Ainsi, la part de marché des extensions-surélévations construites en bois a progressé en 2016, pour atteindre 27,8 % contre 20,1 % en 2014.

85 % des entreprises présentes sur le marché de l'extension-surélévation réalisent également des travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur : les clients associent de manière très fréquente des travaux d'ITE lors d'une extension. Par rapport à 2014, un positionnement plus important de l'ensemble des entreprises, quelles que soient leur région, activité et taille, est constaté sur ce marché des extensions-surélévations.

Nombre d'extensions-surélévations et évolution par rapport à 2014



La moitié des extensions sur la façade Ouest

La façade Ouest (Pays-de-la-Loire, Normandie, Nouvelle Aquitaine et Bretagne) représente 52 % des extensions-surélévations réalisées en France en 2016, avec les Pays-de-la-Loire en tête du classement régional. La région Auvergne-Rhône Alpes occupe, quant à elle, la 2^{ème} place régionale.

Les parts de marché de la construction bois en construction neuve

MARCHÉ DU LOGEMENT						
FRANCE	2014		2016		EVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ ENTRE 2014 ET 2016	PRÉVISIONS 2017 (SOLDE D'OPINIONS)
	NOMBRE DE RÉALISATIONS EN BOIS	PART DE MARCHÉ	NOMBRE DE RÉALISATIONS EN BOIS	PART DE MARCHÉ		
Maison individuelle totale	14 500	10,6 %	12 435	8,7 %	↘	
<i>dont secteur diffus</i>	10 350	10,4 %	9 680	9,1 %	↘	↗ ↗
<i>dont secteur groupé</i>	4 150	11,2 %	2 755	7,6 %	↘	↗
Logement collectif	5 220*	2,6 %	8 960*	4,0 %	↗	↗ ↗
Extension-surélévation	9 225	20,1 %	9 930	27,8 %	↗	↗ ↗
TOTAL LOGEMENT	28 945	7,4 %	31 325	7,8 %	↗	↗ ↗

* Ce nombre peut intégrer du logement intermédiaire ou collectif horizontal. Le nombre de réalisations mixte bois-béton ou bois-métal est prépondérant.

MARCHÉ DES BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS						
FRANCE	2014		2016		EVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ ENTRE 2014 ET 2016	PRÉVISIONS 2017 (SOLDE D'OPINIONS)
	SURFACES RÉALISÉES EN STRUCTURE BOIS (M ²)	PART DE MARCHÉ	SURFACES RÉALISÉES EN STRUCTURE BOIS (M ²)	PART DE MARCHÉ		
Bâtiments tertiaires privés et publics ⁽¹⁾	1 068 000	10,0 %	1 048 500	10,7 %	↗	↗
Bâtiments agricoles	1 700 000	26,6 %	1 600 000	25,8 %	↘	↗
Bâtiments industriels et artisanaux	430 000	12,2 %	545 000	17,0 %	↗	↗
TOTAL NON RÉSIDENTIELS	3 198 000	15,6 %	3 193 500	16,7 %	↗	↗

(1) Les bâtiments tertiaires privés et publics regroupent les commerces et les bureaux d'une part, et les bâtiments publics (mairie, école, salle polyvalente...) d'autre part.

Perspectives à court terme

Des perspectives d'activité favorables

Les prévisions d'activité indiquées par les entreprises sont largement positives sur l'année 2017, tant en construction neuve de logements que de bâtiments non résidentiels. Elles sont même plus marquées s'agissant de la maison individuelle en secteur diffus, du logement collectif et des extensions-surélévations.

Des investissements prévus à court terme pour 29 % des entreprises
29 % des entreprises prévoient d'investir

pour accroître leur production dans les deux prochaines années. Ce sont les constructeurs de maisons individuelles (4120A) qui sont les plus nombreux à l'indiquer : 37 % le prévoient contre 24 % pour les fabricants de charpente et menuiserie (1623Z) qui ont davantage investi au cours des dernières années. Toutes les régions anticipent des investissements, de façon plus marquée dans les Hauts-de-France, en Bretagne et en PACA-Corse.

Des embauches prévues pour 40 % des entreprises

40 % des entreprises prévoient d'embaucher en 2017. Ce taux est plus fort chez les constructeurs de maisons individuelles (4120A) (50 %) et au sein des entreprises de plus de 20 salariés (57 %). Toutes les régions sont optimistes sur leurs intentions d'embauche, de façon plus marquée dans les Hauts-de-France, en Bretagne et en Centre-Val de Loire.

Point méthodologique

L'enquête menée en 2017 (activité 2016) s'est déroulée selon la même méthodologie que celle mise en place lors des précédentes enquêtes. Les fichiers d'entreprises corrigés, complétés et validés par les interprofessions régionales de la filière bois, constituent la population mère, soit 1 981 entreprises, à partir de laquelle

l'échantillon a été construit. Celui-ci a été établi selon la méthode de sondage aléatoire stratifié selon l'effectif, puis redressé de façon à être représentatif de la population mère au regard de trois critères (code d'activité NAF, taille d'effectif, région d'implantation). Les écarts entre la population mère et l'échantillon redressé

sont, après correction, inférieurs à 1 %. L'enquête a été réalisée en janvier et février 2017 : 1 015 entreprises ont répondu à l'enquête (taux de retour de 51 %), ces entreprises étant représentatives des entreprises présentes sur le marché de la construction bois au niveau national.

Etude et synthèse réalisées par



Plus d'informations sur :



www.franceboisforet.fr



www.codifab.fr